



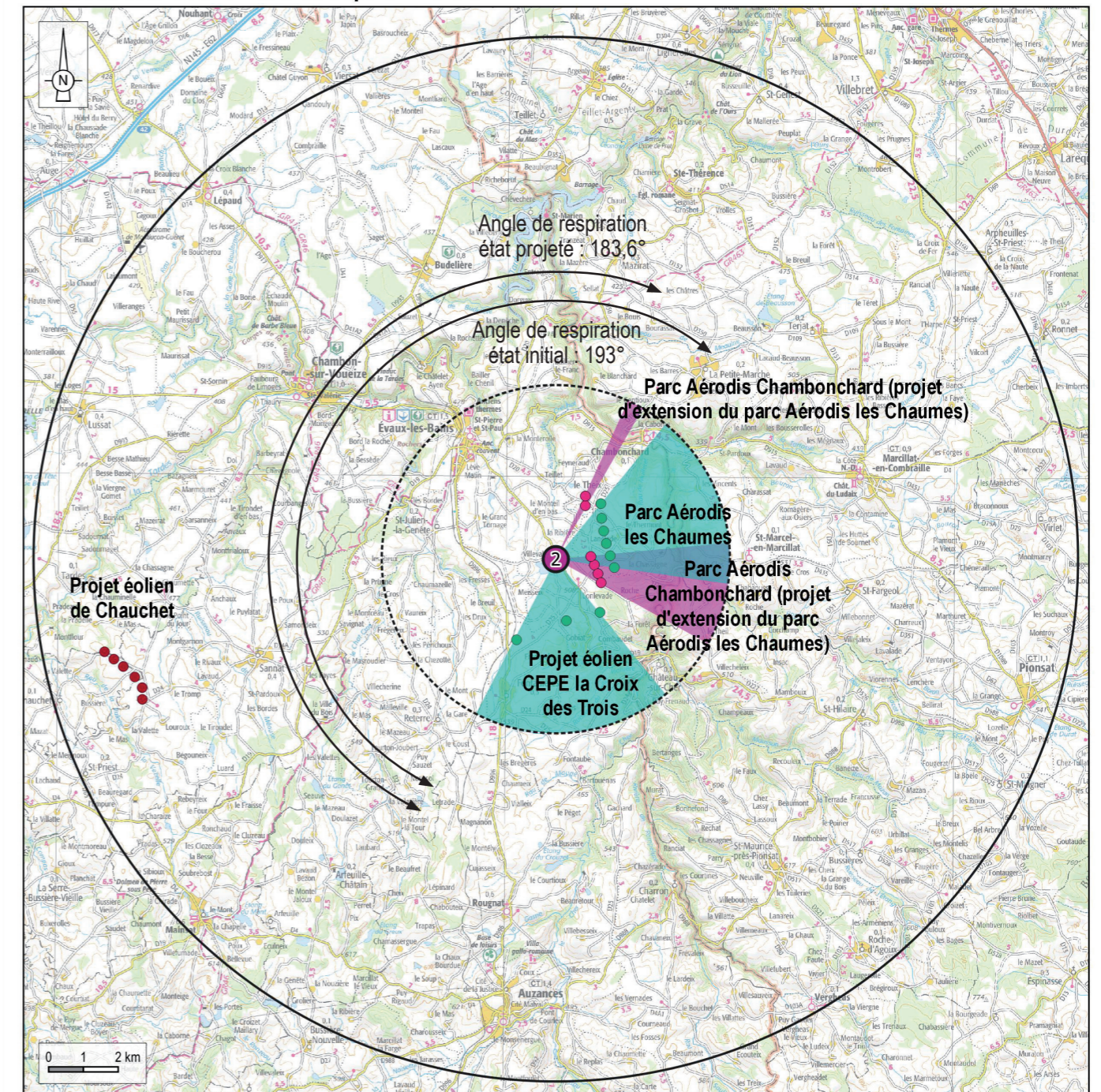
Photographie 158 : Vue en esquisse des parcs existants et en projet depuis la limite nord du hameau de Villevaleix, le long de la D19 (angle visuel des quatre panoramas totalisant 240°).



EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT POINT D'ANALYSE SITUÉ À VILLEVALEIX : 1 010 M DU PROJET								
Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne	
Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 15 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 15 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 15 km (B'/A')	Entre 0 et 15 km (B+B'/A+A') AVEC double compte		
Etat initial	9	0	124,6	0	0,07	0	0,07	193°
Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle	6	0	40	0	0,15	0	0,15	-9,4°
Etat avec le projet	15	0	164,6	0	0,09	0	0,09	183,6°

Tableau 38 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis Villevaleix.

Etude des saturations visuelles depuis Villevaleix



Aires d'étude	Point de vue pour l'étude des saturations visuelles	Contexte éolien	Angles de perception des parcs éoliens et des projets connus
Périimètre de 5 km	Localisation	Eoliennes visibles	Parcs existants ou projets connus
Périimètre de 15 km		Eoliennes non visibles	Projet étudié

Réalisation : ENCIS Environnement - octobre 2021

Source : DREAL, IGN

Carte 71 : Analyse de la saturation visuelle depuis le nord de Villevaleix, le long de la D19.

Étude des saturations visuelles depuis La Ribière

Choix du point d'analyse

Le hameau de la Ribière est localisé dans un léger vallon. Des vues nettes en direction du parc en fonctionnement des Chaumes sont possibles depuis le hameau. Localisé dans un léger creux du relief, cette configuration peut ponctuellement générer des effets de surplomb des éoliennes en fonctionnement et en projet depuis l'habitat. Le point d'analyse est situé au nord-ouest de l'ensemble, légèrement en retrait de l'habitat. Les effets de surplomb sont moins perceptibles depuis ce secteur mais ce point de vue permet d'avoir une perception multidirectionnelle favorisant l'appréciation des relations spatiales qu'entretient le lieu de vie avec les parcs éoliens proches, plus lointains et ceux en projets.

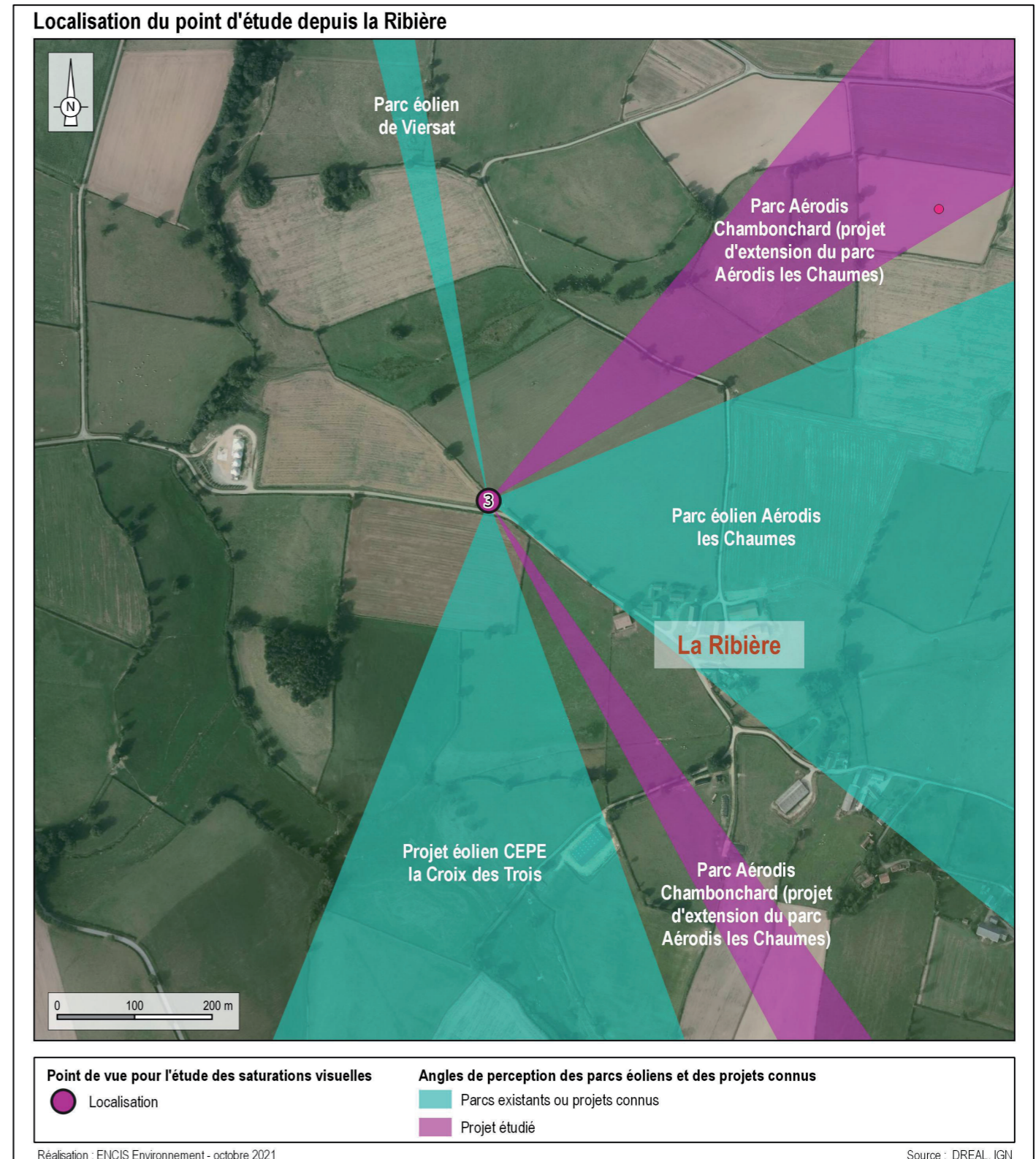
Etat initial

Depuis ce secteur, le parc en fonctionnement de l'Aérodیس des Chaumes se détache assez nettement en direction de l'est, interagissant visuellement avec la silhouette bâtie du hameau de la Ribière. Le projet de la CEPE la Croix des Trois est plus éloigné depuis ce secteur mais apparaît comme dans une continuité visuelle avec le parc des Chaumes, même si ses éoliennes sont plus espacées. Leur prégnance est réduite depuis ce secteur car le relief et la végétation viennent atténuer la visibilité. En direction du nord, on perçoit également les parcs en fonctionnement de Viersat et de Savenet. Ces derniers sont localisés à plus de 15 km et leur prégnance dans le paysage est très réduite depuis ce secteur. Trois éoliennes de cet ensemble ont cependant été intégrées dans l'analyse. En direction de l'ouest, quelques extrémités de pales du projet de Chauchet peuvent éventuellement être visibles mais cette perception reste anecdotique, donc non comptabilisée.

Etat projeté

Depuis ce secteur, vient s'insérer dans les interstices laissés vacants entre le parc en fonctionnement des Chaumes et le projet du CEPE la Croix des Trois. En cela, il s'inscrit dans une continuité visuelle par rapport à l'existant. A noter que la prégnance des deux éoliennes les plus au nord est sensiblement plus marquée, notamment du fait de leur proximité spatiale et de la configuration du relief. Le projet vient donc densifier un espace déjà occupé par l'éolien. En considérant la perception du parc de Viersat, le projet d'extension ne contribue pas à la réduction du plus grand angle de respiration visuelle depuis ce secteur.

Le projet d'extension du parc des Chaumes a un impact faible en termes de saturation visuelle et d'effet d'encerclement depuis ce secteur.



Carte 72 : Localisation du point d'analyse à l'ouest du hameau de la Ribière.